



# FICHE D'INSCRIPTION

**A RETOURNER AVANT LE 15 MARS 2016**

Mme / Mr (NOM, Prénom) : .....

Souhaite inscrire mon fils, ma fille (NOM, Prénom) : .....

Etablissement scolaire .....

Pour l'échange de jeunes avec HILDESHEIM (Allemagne)

Verse à l'inscription par chèques séparés à l'ordre du Comité des Jumelages Angoulême - Villes étrangères

- la somme de 15€ d'adhésion au Comité des Jumelages

- la somme de 140€ d'arrhes.

Versera le solde soit en une fois lors de l'inscription définitive, soit selon l'échéancier ci-dessous. *(Si le dossier n'est pas retenu, les sommes versées seront remboursées en totalité à la famille, à l'exception de l'adhésion).*

Angoulême	Hors Angoulême	Echéances
15€	15€	Avec la fiche d'inscription
140€	140€	
140€	140€	30 avril 2016
100€	120€	31 mai 2016

Une annulation éventuelle de l'inscription ne saurait donner droit au remboursement des arrhes sauf en cas de force majeure.

**L'adhésion reste obligatoire dans tous les cas.**

Le jeune français s'engage, en participant aux échanges

- à adopter un comportement respectueux, poli et responsable en classe s'il assiste à des cours et lors des sorties proposées

- à suivre en binôme avec son/sa correspondant/e le programme proposé.

- à suivre les recommandations des accompagnateurs français et allemands.

Il sait aussi qu'il doit se conduire correctement dans la famille d'accueil, par exemple: demander l'autorisation, accepter les interdictions, se plier aux règles de la famille.

**En cas de faute grave vis à vis des accompagnateurs, de quelqu'un du groupe ou de la famille d'accueil, l'élève sera rapatrié en France aux frais de sa famille.**

Angoulême le ..... /...../.....

Signatures

Le jeune français :

Les parents :

**A joindre 2 chèques séparés de 15€ et 140€ à l'ordre du Comité des Jumelages Angoulême – Villes Etrangères,  
2 avenue de Cognac – 16000 ANGOULEME**

Comité des Jumelages - 2, avenue de Cognac - 16000 ANGOULÊME

Tél. : 05 45 95 54 72 - Fax. : 05 45 95 90 40 - E-mail : cdj.ang@wanadoo.fr